



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE



GFCS
GLOBAL FRAMEWORK FOR
CLIMATE SERVICES

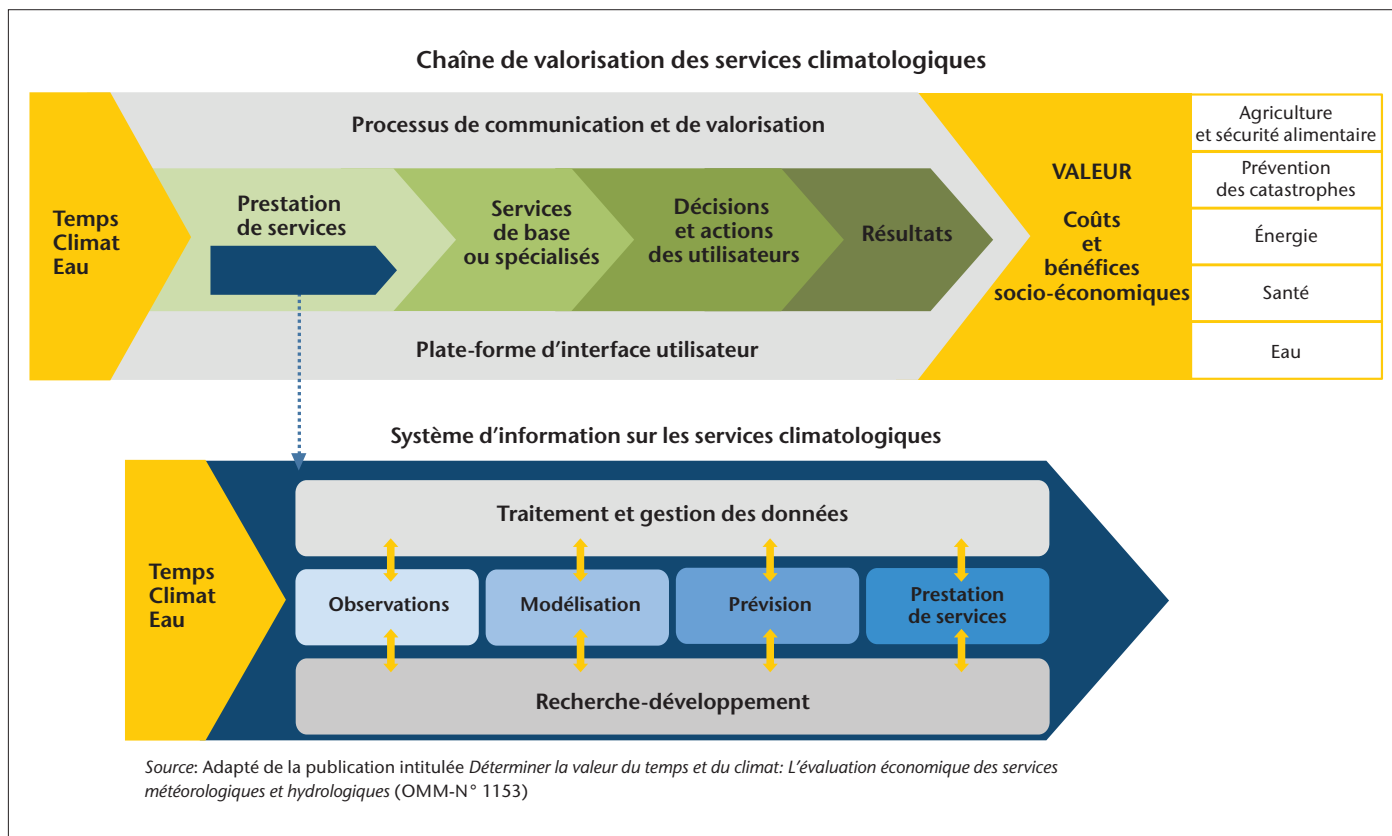
CADRE MONDIAL POUR LES SERVICES CLIMATOLOGIQUES: PROPOSITION

Le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) a été créé en 2009 pour améliorer la gestion des risques liés à la variabilité et à l'évolution du climat, de même que pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques grâce à la production d'informations et de prévisions climatiques scientifiquement fondées et à leur prise en compte dans les processus de planification et de décision à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

Depuis la création du CMSC, la situation climatique et le contexte politique ont considérablement évolué. En 2015, trois accords internationaux ont amené la communauté internationale à faire une plus large place aux questions relatives au climat : le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui vise à réduire sensiblement les risques et les pertes liés aux catastrophes d'origine climatique, l'Accord de Paris sur le climat, dont l'objectif est de limiter la hausse de la température moyenne et de renforcer la résilience et les capacités d'adaptation, et les objectifs de développement durable, qui prévoient des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et optimiser le développement dans bon nombre de secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture et la sécurité alimentaire, la prévention des catastrophes, l'énergie, la santé et les ressources en eau.

Ces changements ouvrent de nouvelles perspectives. Les initiatives politiques d'envergure mondiale comme régionale qui concernent le climat et le développement prennent en compte la prestation de services climatologiques. À travers le monde, le nombre des programmes portant sur l'adaptation au changement climatique, la résilience face au climat et la prévention des catastrophes ne cesse d'augmenter, tout comme le nombre des acteurs qui s'engagent dans les différents secteurs relevant du développement durable. Cette évolution appelle un essor correspondant des services climatologiques, de même qu'une coordination des activités pour garantir leur cohérence et éviter la dispersion des efforts. Ces nouvelles perspectives impriment l'élan nécessaire à l'amélioration de la proposition relative au CMSC qui entend renforcer l'ancrage politique, la visibilité et la portée du Cadre mondial.

La valeur ajoutée par le CMSC au contexte climatique et politique se reflète dans la chaîne de valorisation des services climatologiques.



Dans la chaîne de valeur, la conception et la prestation de services climatologiques bénéficient du soutien du Système d'information sur les services climatologiques (partie inférieure de la figure ci-dessus) qui est exploité par la communauté météorologique, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) étant un partenaire de premier plan du CMSC. Toutefois, l'ensemble de la chaîne de valorisation des services climatologiques comprend aussi les mesures prises et les résultats obtenus par les utilisateurs, de même que l'évaluation régulière des coûts et des bénéfices socio-économiques correspondants. Tout cela suppose que les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) collaborent avec les parties prenantes des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, la prévention des catastrophes, l'énergie, la santé et l'eau. Les SMHN ont aussi intérêt à collaborer avec ceux qui, à l'échelle mondiale ou régionale, apportent leur appui aux divers maillons de la chaîne de valeur, notamment l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, les commissions économiques, les institutions financières et le secteur privé. Le CMSC apporte une valeur ajoutée à plusieurs égards:

- Il donne des orientations sur les grandes priorités et les impératifs de développement des capacités, compte tenu des objectifs d'adaptation et de résilience des pays, de même que sur la marche à suivre par les parties prenantes pour conjuguer systématiquement leurs efforts et accroître ainsi les retombées socio-économiques au niveau national;
- Il permet de garantir que tout investissement dans le domaine du climat favorise un renforcement durable des systèmes opérationnels, en offrant un cadre général et un mécanisme de suivi;
- Il améliore, grâce à son soutien, la coordination des services climatologiques du monde entier;

- Il offre une vue d'ensemble de la chaîne de valorisation des services climatologiques fournis, à l'échelle du globe comme au plan national, tout en permettant d'évaluer et de documenter systématiquement les retombées socio-économiques de ces services.

Grâce à une utilisation plus efficace et plus rationnelle des ressources allouées aux activités climatologiques, il sera possible de mettre en œuvre les divers projets et programmes relatifs aux changements climatiques en évitant les approches au coup par coup, le manque de cohérence et les redondances.

À l'appui de cette proposition, l'examen du CMSC a permis de mettre en évidence un certain nombre de ses fonctions prioritaires:

Partenariat	Soutien à la coordination technique	Suivi et évaluation	Mobilisation de ressources
Permettre la coordination des initiatives et de la communication relatives aux services climatologiques	Faciliter et coordonner la définition des besoins en matière de développement des capacités requises pour la fourniture de services, d'applications et d'informations climatologiques	Publier régulièrement un bilan des services climatologiques, en se fondant sur des évaluations régulières, et établir des comptes rendus à l'échelle mondiale, régionale et nationale	Promouvoir, définir et faciliter l'accès des pays et des régions aux fonds pour le climat
Organiser des échanges de connaissances avec les principaux partenaires et parties prenantes, y compris du secteur privé	Suivre de près l'appui apporté à la mise en œuvre des services climatologiques et renforcer les services de conseil dans les domaines où un appui supplémentaire est nécessaire		Mieux motiver les propositions relatives aux services climatologiques
Assister à des réunions sur le climat telles que les sessions de la Conférence des Parties (COP), afin d'instaurer un cadre unifié, des alliances ou d'autres mécanismes permettant de coordonner et de consolider les services climatologiques dans le monde entier	Définir les normes qui font défaut et encourager l'élaboration de normes pour les services climatologiques par des organismes de normalisation compétents		
Plate-forme mondiale / régionale pour les services climatologiques			

Ces fonctions prendront appui sur la structure de gouvernance, le profil d'effectifs et le dispositif financier décentralisé proposés pour le CMSC. La structure de gouvernance proposée mettra à profit les compétences et les capacités d'un large éventail d'organisations activement engagées dans le domaine des services climatologiques, notamment celles qui représentent les composantes et les domaines prioritaires du CMSC, auxquelles s'ajoutent des organismes de financement, des organisations régionales, des universités, des organismes du secteur privé et d'autres parties intéressées. Elle vise à accroître l'adhésion au CMSC et à favoriser l'engagement en faveur de ce dernier. Si les modifications suggérées n'étaient pas apportées à la gouvernance du CMSC, les acteurs concernés qui n'interviennent pas directement dans les structures

décisionnelles de l'OMM risqueraient de s'organiser en dehors du CMSC, ce qui aggraverait une situation déjà problématique. En revanche, si elle est mise en place, la nouvelle structure de gouvernance proposée pour le CMSC, assortie de modalités de gestion et de financement appropriées, pourrait devenir un pôle de convergence des efforts internationaux.

En plus d'une structure de gouvernance révisée et adaptée au but visé, le CMSC présente d'autres atouts susceptibles de favoriser la réalisation des objectifs décrits ci-dessus, notamment :

- Un engagement formel de la part des grandes organisations internationales qui soutiennent la mise en œuvre des services climatologiques à l'échelle planétaire;
- Un plan d'action fondé sur un vaste processus de consultation, auquel participent plus de 2 500 experts de haut niveau qui travaillent dans les domaines fondamentaux et prioritaires du CMSC sur une période de trois ans;
- Les cadres nationaux et régionaux pour les services climatologiques, qui sont des mécanismes institutionnels pour la participation des parties prenantes et la coordination à tous les niveaux et permettent de définir les besoins prioritaires et d'évaluer les retombées socio-économiques des services climatologiques;
- Une reconnaissance officielle au titre de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)¹, en tant que mécanisme de soutien à l'adaptation servant les objectifs de l'Accord de Paris;
- Le soutien constant de l'OMM, qui harmonisera sa contribution au CMSC avec celle des acteurs non hydrométéorologiques à tous les niveaux; l'OMM a elle-même conclu des accords avec la CCNUCC, le Fonds vert pour le climat (GCF) et d'autres instances.

Ces atouts, combinés aux dispositions proposées en matière de gouvernance, de gestion et de financement, permettront au CMSC d'améliorer l'efficacité des investissements au profit du climat et d'accroître leurs retombées socio-économiques.

¹ La Conférence des Parties, organe suprême de la Convention, agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris. Tous les États signataires de l'Accord de Paris sont représentés à la Conférence des Parties, agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA), tandis que les États qui ne sont pas parties à l'accord participent en tant qu'observateurs. La CMA supervise la mise en œuvre de l'Accord de Paris et veille à sa bonne application.

Pour de plus amples renseignements:

Bureau du Cadre mondial pour les services climatologiques
7 bis, avenue de la Paix | Case postale 2300 | CH-1211 Genève 2 | Suisse
gfcs@wmo.int | +41 (0) 22 730 85 79 | www.gfcs-climate.org